

Le point de vente collectif Biasse paysanne de Nyons (Drôme) organise une soirée débat sur le thème « **Bio et local c'est idéal, les OGM c'est un scandale** », le vendredi 28 septembre 2007, à 18h.

Rés'OGM Info vous propose à la vente des ouvrages et DVD sur la thématique des OGM, de l'agriculture durable,

N'hésitez pas à passer commande !!

<http://infogm.org/resogm/docsmac/boncommandedoc.pdf>

A voir et à lire :

"Paysans, un tour de France de l'agriculture durable" - éditions Transboréal par Frédéric GANA et Tifenn HERVOUËT

A découvrir : 25 portraits de producteurs illustrés, une introduction et une conclusion de Chemin Faisant, un carnet d'adresses et des ressources pour une alimentation responsable.

<http://www.transboreal.fr>

<http://www.cheminfaisant2005.net/>

INDISPENSABLE Le film : **Le pollen de la discorde** sur la question des abeilles et des ogm. Par Marc Peyronnard
<http://www.blip.tv/file/347281/>

Conférences à la Maison Rhodanienne de l'environnement, 12 rue St Hélène Lyon 2^{ème}

Jeudi 20 Septembre à 19h00 :

Pratiques agricoles concertées pour la sauvegarde des oiseaux des écosystèmes prairiaux dans le Rhône, par Dominique Tissier

Renseignements CORA Rhône : 04 72 77 19 84

Mardi 25 Septembre à 19h00 :

Les vies des abeilles, par Hugues Mouret de l'association Arthropologia

Renseignements Arthropologia 04 78 35 34 25

Tables rondes organisées par Rés'OGM Info

➤ **Vendredi 12 octobre 2007**, à partir de 19h30

Sathonay Village

Comment en est-on arrivé aux OGM ? L'histoire des semences

Avec François Delmond (Germinance) et Eric Meunier (Inf'OGM)
Salle des fêtes de Sathonay Village, 1 rue St Maurice. Entrée gratuite.

➤ **Mardi 16 octobre 2007**, à 19h à Grigny

Les OGM et l'alimentation.

Table ronde avec René Balme, maire de Grigny, Dominique Viannay, maraîcher, Marie-Aude Cornu, Rés'OGM Info, Stéphane Othéguy, Corabio, Séverine Rabany, Ardab, Pascal Badier, Potagers du Garon. Exposition, documentation, buffet bio.

Salle Jean Macé Centre Brenot rue Valdec Rousseau, Grianv. Entrée gratuite

Le SAPRA et Rés'OGM Info organise une journée d'info :

OGM et/ou ABEILLE ? : Quelques éléments pour comprendre

Le 19 octobre prochain à la salle AGORA de Guilhaud Granges (07), proche de Valence.

Qu'est ce qu'un ogm ? La réglementation, les inquiétudes des agriculteurs, les avantages mis en avant par les firmes, abeilles et colza, etc.

Programme en ligne sur www.resogm.org

Rés'OGM Info et la municipalité de St Martin la Plaine (42) vous invitent à la conférence :

Les OGM sous toutes leurs facettes de Christian Vélot

Le vendredi 19 octobre à partir de 19h30,
MJC St Martin la Plaine (entre Lyon et St Etienne.
Direction ZOO)

Traqués par les anti-OGM par Héloïse Léon

<http://www.temoignagechretien.fr/journal/article.php?num=3266&categ=FranceEurope>

A LIRE ABSOLUMENT

Pour TC, Patrick et François Pomat, éleveurs de porcs et cultivateurs de maïs transgénique, ont décidé de sortir de leur anonymat et de s'expliquer

Dans le village de 300 âmes de Pirajoux, dans la Bresse (Ain), on ne parle que d'eux : « Les planteurs d'OGM. » Patrick et François Pomat sont frères. Ils possèdent un élevage industriel de 2 000 porcs et cultivent 50 hectares de maïs MON810 (1) destiné à l'alimentation de leur cheptel. Pour répondre à ce qu'ils qualifient de « mal information » de la part des anti-OGM, les Pomat ont choisi de témoigner. Pour vivre heureux, ils cultivaient cachés.

L'État se contente de rendre publique la simple localisation des parcelles OGM à l'échelle de cantons (2), garantissant ainsi l'anonymat aux « paysans du transgénique ». Mais cette maigre information a suffi aux militants du collectif « OGM Non merci » de l'Ain pour se lancer dans une véritable traque aux « semeurs ». La rumeur a enflé et sous la pression des cancans, les têtes sont tombées.

On retrouve ces agriculteurs à La Tournelle, l'exploitation familiale depuis 1917. Leur mère, agitée, fait les cent pas sur le perron de la maison en criant qu'« il faut pas embêter les gens qui travaillent et que d'abord, il y a une loi qui dit qu'on peut faire des OGM, alors ! » Alors, ses deux grands fils de 40 ans gardent leur calme et expliquent leur choix agricole. « On sème du maïs transgénique pour répondre à une problématique de mycotoxines », répètent-ils mécaniquement. Selon eux : « **Le MON810 est le seul moyen de lutter à 100 % contre la pyrale du maïs, ce petit papillon dont les larves attaquent le pied de la plante et génèrent un champignon, le Fusarium. Cela crée des problèmes digestifs chez le porc une fois le grain consommé, avec pour conséquence une forte diminution de l'appétence et donc une perte au niveau de l'élevage. C'est un peu technique. Vous comprenez ?** »

Oui, on comprend que leur discours sort tout droit d'une publicité de Monsanto, le producteur de la semence miraculeuse. Une étude de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, publiée en juin 2004, affirme que « **les résultats d'études scientifiques permettant d'authentifier la moindre imprégnation des plantes génétiquement modifiées en mycotoxines sont abondamment utilisés auprès des professionnels pour la promotion des semences OGM et de leur image** ». Comprendre : ne trouvant pas d'écho auprès de la population (3), les semenciers optent pour une stratégie plus ciblée afin de développer leur marché. **C'est d'ailleurs par le biais de leur réseau professionnel que nos deux agriculteurs ont été séduits par le procédé**, il y a un peu plus d'un an. « Des cultivateurs de maïs OGM du sud-ouest de la France, également éleveurs de porcs, nous ont conseillé le MON810 », expliquent les frères Pomat. Ils tentent donc le « coup » en plantant une parcelle d'essai la saison dernière. « Les résultats étaient concluants. Le grain était de meilleure qualité. Nous avons choisi de continuer », poursuivent-ils.

Budget équilibré

Gain en qualité ou en productivité ? Ces deux éleveurs affirment que la productivité et le profit n'entrent pas en compte dans leur décision. Le sujet reste pourtant sensible. « Le MON810 est un peu plus cher qu'une semence de maïs classique, mais on n'a pas à acheter de pesticide. La plante produit son propre insecticide », admet Patrick Pomat. Le budget est donc équilibré. En revanche : « La qualité du grain permet aux bêtes d'engraisser mieux et plus vite », se félicite son frère. Le profit viendrait uniquement de là, contrairement à ce que prétendent d'autres agriculteurs du canton : « Il n'y a pas de choix gratuit dans le monde paysan. Impossible de vous donner le montant ni la nature des remises qu'appliquent les fournisseurs lorsqu'un agriculteur se met au transgénique, mais il y a forcément un bénéfice important pour qu'il choisisse de changer de méthode de culture. »

« Qu'importe le qu'en-dira-t-on, on assume, répondent d'une traite les deux frères. Cultiver du maïs OGM est tout à fait légal. Et rien de plus simple : on en trouve chez n'importe quel fournisseur de semences. » François ajoute que « beaucoup d'agriculteurs envisagent de s'y mettre. Mais tous n'en ont pas le courage ». Traduire : les actions des anti-OGM semblent avoir un effet dissuasif. Mme Pomat mère continue de trépigner. Patrick, lui, commence à s'impatiser. Son téléphone portable sonne sans cesse depuis le petit matin. Le numéro est masqué. Il regarde son frère qui lui suggère de décrocher : « Vas-y, on n'a rien fait de mal. » C'est un ami qui vient aux nouvelles. Pendant que Patrick converse, François exprime son désarroi : « On s'est fait piéger par Gérard Boiron, le président d'OGM Non merci. Il m'a appelé en me disant qu'il savait qu'on plantait des OGM. Je n'ai pas dit non. Il a raccroché en affirmant qu'il allait avertir la presse locale. » Le militant anti-OGM expliquera son geste le soir même, lors d'une réunion d'information : « Nous avons longuement réfléchi avant de les dénoncer. C'est vrai que cela peut faire penser à de l'inquisition, mais il fallait que les voisins sachent. Nous sommes en pleine période de pollinisation, les champs de maïs des agriculteurs biologiques des alentours risquent d'être contaminés. »

Certes. Sauf que les Pomat affirment respecter à la lettre les cinquante mètres de précaution réglementaires : « Autour de notre parcelle OGM, nous avons planté du maïs classique. Et nous n'avons pas de voisin à moins de sept kilomètres. Nous n'avons donc pas besoin de prévenir qui que ce soit. »

Patrick achève sa conversation téléphonique et raccroche en soupirant : « **Cela finira bien par retomber. Les gens se préoccupent plus du Mondial de rugby et moins des OGM.** » Les deux frères assurent qu'ils ne finiront pas comme l'agriculteur du Lot dont le suicide avait été imputé aux militants anti-OGM, même s'ils comprennent « maintenant son geste ». « On voulait éviter l'affrontement avec les anti, pas le débat. **Mais les faucheurs peuvent bien venir saboter notre boulot, de toute façon, on a la loi de notre côté.** »

La phrase tombe comme un couperet, celui de leur sentiment d'injustice. On les laisse retourner au travail. François Pomat achève, l'air anxieux : « Si un texte législatif nous interdit de planter, on arrêtera. (...) Possible aussi que nous mettions la clé sous la porte. On a beau avoir un élevage industriel, on a du mal à joindre les deux bouts. Pour que ce soit rentable, il faudrait que le kilo de porc soit à 1,50 €. Au supermarché, vous le payez 1,25 €. Et nous, on doit se plier aux prix. » Derrière les problématiques de mycotoxines, de parasites du maïs, de cultures OGM, de combats entre pro et anti, se cache une autre maladie, celle d'une politique agricole inadaptée.

1. En France, l'unique variété d'OGM autorisée à être cultivée à des fins commerciales est le maïs MON810.
2. Site du gouvernement
3. Selon un sondage CSA-Greenpeace de septembre 2006, 80 % des consommateurs français sont contre les OGM.

Salade administrative

Pour savoir qui recense et surveille les cultures OGM, c'est le jeu de la patate chaude. Coup de fil à la préfecture de l'Ain. On nous renvoie vers la chambre d'agriculture qui nous renvoie vers la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), qui nous renvoie vers le SRPV (Service régional de la protection des végétaux). Bonne pioche. À l'autre bout du fil, on nous explique la procédure : « Les agriculteurs nous signalent leurs parcelles OGM lorsqu'ils font leur déclaration à la PAC (Politique agricole commune, Ndlr). » Ensuite ? « Ces cultivateurs pourront planter en veillant à respecter une distance de 50 mètres entre leur parcelle OGM et les champs de maïs classique. » Et pour ce qui est de la surveillance de ces cultures ? On nous renvoie vers **le ministère de l'Agriculture, où nous répondent des communicants : « Nous ne sommes ni responsables du vent, ni des 50 mètres. Non, il n'y a pas de plan de surveillance particulier. »** Alors, pourquoi relever les emplacements des parcelles ? « Le registre est inscrit dans la directive européenne pour avoir la possibilité de faire marche arrière si un incident se produisait. Mais les risques sont quasi inexistantes. » Mais est-on bien sûr que la consommation d'Organismes génétiquement modifiés n'est pas dangereuse ? « **Écoutez, je suis un ancien scientifique, nous précise notre interlocuteur, vous ingérez bien des gènes quand vous mangez une salade. Vous ne devenez pas salade pour autant, non ?** » Oui... On raccroche avec l'impression d'avoir avalé une grosse salade administrative.

Réponse de Gérard Boinon sur cet article :

Article intéressant malgré quelque contre vérité quand il affirme "nous n'avons pas de voisin à moins de sept kilomètres. Nous n'avons donc pas besoin de prévenir qui que ce soit." Nous avons répertorié dans ce périmètre au moins deux agriculteurs BIO et deux apiculteurs sans parlé des agriculteurs qui sont en AOC volaille de Bresse et que le "MON 810" ne permet pas de lutter contre les mycotoxines comme affirme Mr Pomat les mycotoxines sont dûes à un champignon, le Fusarium. Certes il se développe

plus quand il y a de la Pyrale mais il y d'autre moyen de lutter contre la pyrale. **Mais il se développe surtout a cause de l'humidité sur des maïs récolté après le 15 octobre**, donc quand on veut se prémunir des mycotoxines on met des variétés plus précoce qui mûrisse avant cette date et quand il y a des mycotoxines dans le maïs il ne faut pas le stocker comme le fait Mr Pomat en "maïs humide" car le Fusarium continue de se développer dans le silo de stockage

Gérard Boinon

Ain : OGM : la localisation se précise

Le collectif « OGM non merci » a identifié deux nouvelles exploitations ayant opté pour les OGM, à Cormoz et Domsure. Les exploitants assument, les maires se posent des questions

C'était le 4 juillet. Ce jour là, on apprenait via un site Internet ministériel, la présence de 135 ha de maïs transgénique dans quatre cantons de l'Ain. Stupeur et indignation pour certains, silence pour d'autres. Le débat national se déplaçait dans le département. Le collectif « OGM non merci » organisait ses premières réunions d'information et annonçait qu'il allait tout faire pour identifier ceux qui avaient pris le risque de planter le maïs OGM.

Pas pour faucher les récoltes, mais pour les informer des risques qu'ils faisaient prendre -outre aux consommateurs- aux autres producteurs, ceux labellisés bio en particulier, ceux qui produisent du poulet AOC Bresse, du comté AOC ou les apiculteurs.

A la fin du mois d'août, une première parcelle OGM était « dénichée » par les anti sur une exploitation de Pirajoux. Mercredi, deux autres Gaec étaient signalés par le collectif comme ayant eux aussi planté du maïs transgénique. Le Gaec Grosbuis implanté à Cormoz et celui des Cours à Domsure avec des plantations sur Domsure et Cormoz.

Aujourd'hui, selon Gérard Boinon du collectif, aucun doute ne subsiste sur leur choix de plantation. « Nous faisons des analyses, puis des contre-analyses.

En plus, comme à Pirajoux d'ailleurs, les exploitants n'ont pas nié. Ils assument leur choix, leur responsabilité. C'est aussi pour cela que nous les désignons, parce qu'ils doivent aussi assumer les risques qu'ils font prendre aux exploitations voisines. »

A Montrevel aussi

Avec calme, le collectif explique aussi qu'il aimerait dialoguer avec eux en terrain neutre. « Nous ne sommes pas là pour faucher leur production. Mais comme le gouvernement n'a pas voulu le faire. S'il l'avait fait, les apiculteurs auraient pu par exemple déplacer leurs ruches. Nous devons faire le travail de recherche. Et les chercheurs d'OGM disent toucher au but. « Pour le canton de Coligny, c'est réglé. Il nous en reste encore à trouver sur le canton de Saint-Trivier-de-Courtes et de Viriat ». A Montrevel selon Gérard Boinon, l'exploitation aurait été identifiée. Ne manquerait qu'une contre-expertise pour lever le dernier doute.

Hier soir, Alain Michel un exploitant mis en cause, expliquait ses raisons et se disait ouvert au dialogue.

Les maires des deux communes prônaient plus d'informations des experts, des choix clairs du gouvernement, la prudence. Trois discours posés, comme ceux du collectif.

La tempête lancée par l'annonce en juillet de la présence OGM semblait s'être un peu apaisée.

Peut-être désormais, le débat sur les OGM dans l'Ain pourra t-il enfin sereinement débuté.

Olivier Leroy

Ardèche: miel contaminé par du maïs transgénique

Publié le 11/09 à 20:35

<http://info.france2.fr/france/33925486-fr.php>

Une partie du miel récolté dans 6 ruches proches d'un champ de maïs OGM à Lussas, en Ardèche, a été contaminé.

Selon les analyses publiées mardi par deux laboratoires, le miel contient plus d'OGM que la limite au-delà de laquelle l'étiquetage est obligatoire (0,9%).

Les ruches avaient été scellées le 6 août dernier par un huissier à la demande du syndicat des apiculteurs professionnels de Drôme-Ardèche, deux départements gros producteurs de miel.

La parcelle OGM avait été fauchée une semaine plus tard, mais le pollen prélevé 11 jours après la mise en place des ruches contenait 0,55% à 1% d'OGM, selon les analyses menées par les deux laboratoires, Ampligene basé à Lyon et Applica basé à Brême, en Allemagne.

"Nous demandons à être informés de toutes les plantations d'OGM, afin de pouvoir éloigner nos ruches", a déclaré à l'AFP Jean-Daniel Granade, le président des apiculteurs professionnels de Drôme et Ardèche.

Le syndicat demande en outre que les apiculteurs obligés de déplacer un nombre important de ruches soient "dédommagés de manière substantielle", et que soit mise en place une procédure en cas de contamination.

Rhône-Alpes : la résistance aux OGM s'organise...

Prochain rendez-vous à Chabeuil, Drôme, ce samedi 15 à 11h

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/article.php3?id_article=1275

L'été des faucheurs volontaires

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/article.php3?id_article=1269

Un moratoire immédiat sur les OGM, et non une loi pour les autoriser

http://www.reseauxcitoyens-st-etienne.org/article.php3?id_article=1266

Pour mieux coordonner les actions mises en place dans les différents départements, deux notes synthétiques rédigées par CORABIO et AGRIBIODROME sont disponibles pour l'ensemble du réseau.

Tout d'abord, une note concernant la marche à **suivre pour conduire une action en justice en cas de contamination avérée d'une parcelle de maïs ou d'un rucher par du pollen de maïs OGM** et d'autre part, le protocole détaillé pour effectuer le suivi de contaminations OGM sur des ruchers. Ces documents sont disponibles auprès d'AGRIBIODROME (Tel : 04 75 22 04 31 ou agribiodrome@wanadoo.fr).

La vie de l'association :

Prochaine réunion Conseil d'administration :

Journée de réflexion Rés'OGM Info ouverte aux adhérents le samedi 22 septembre à la Tour du Pin

Coordonnées de Rés'OGM Info : Siège social : 7 rue du jardin des plantes 69001 LYON
04 78 42 95 37, resogminfo@free.fr, www.resogm.org

Partenaire financier : 

Pour vous abonner, envoyer un mail vide à resogm-suscribe@infogm.org

Pour les infos nationales et internationales : Inf'OGM www.infogm.org